



Fiche descriptive de formation

Titre : Facteurs Humains

Introduction :

L'introduction des concepts des facteurs humains dans l'industrie aéronautique a été une étape majeure qui a contribué à l'amélioration de la sécurité dans l'aviation. Cela donne les moyens aux parties prenantes d'avoir une meilleure compréhension de leur propre performance et de contribuer activement à éviter des erreurs et ainsi éviter des incidents et accidents. La formation du personnel aux facteurs humains est obligatoire pour tous les organismes de maintenance approuvés selon l'EASA Part 145.

Prérequis :

Ce module de formation ePITsolutions a été conçu pour tout le personnel qui doit suivre une telle formation comme exigé par le Part 145. En dehors de l'occupation d'un tel poste, aucun pré requis n'est exigé.

Objectifs :

Ce module de formation ePITsolutions permet d'apporter les connaissances requises par le règlement EASA Part 145 en matière de facteurs humains et de performance humaine.

Durée

Le module dure environ 4 heures au total. Il est composé d'un eTutoriel et d'un ePractice.

Modalités et délais d'accès,

Le cours est accessible en ligne, une fois le paiement effectué. Le paiement peut être effectué par transfert bancaire et bon de commande à transmettre par email pour inscription.

Le cours est en accès illimité, 24h/24, 7j/7 pendant la période achetée pour le stagiaire inscrit.

L'accès au cours nécessite un ordinateur ou une tablette et une connexion à internet. Sauf exception des pièces jointes, les cours ne sont pas téléchargeables.

Tarifs

- **450 euros** pour accéder au module de formation en ligne ePITsolutions pendant 14 jours calendaires consécutifs, durée qui commence à la date indiquée sur le formulaire de commande. Cet accès est limité à un seul stagiaire, comme indiqué dans le ePITsolutions eLearning End User License Agreement que vous devez accepter avant d'accéder au paiement, ou

- **300 euros** pour accéder au module de formation en ligne ePITsolutions pendant 4 jours calendaires consécutifs, durée qui commence à la date indiquée sur le formulaire de commande. Cet accès est limité à un seul stagiaire, comme indiqué dans le ePITsolutions eLearning End User License Agreement que vous devez accepter avant d'accéder au paiement.

Aucun remboursement ne sera possible lorsque le paiement est effectué.

Contacts

Pour ePITsolutions Limited : contact@epitsolutions.org

Pour ePITsolutions Europe : contact@epitsolutions.eu

Téléphone France / Whatsapp : +33 613017564

Téléphone HK / Whatsapp : +852 59209972

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Le **eTutorial** est composé de 3 parties pour permettre un accès plus facile :

- La Partie 1 comprend l'introduction générale, les statistiques, la culture de sécurité et l'erreur humaine,
- La Partie 2 traite de la performance humaine et de ses différentes composantes,
- La Partie 3 traite de tous les autres chapitres, de l'environnement au programme des facteurs humains dans l'entreprise.

Tous les sujets qui sont listés dans le GM 1 145 A 30 (e) sont traités dans une ces parties.

Des exemples ont été inclus au long des chapitres pour illustrer l'impact des sujets dans des incidents/ accidents réels. Ils sont issus des bases de données du NTSB américain et du BEA français.

Le **ePractice** est composé de 10 quiz. L'objectif est de s'assurer que les concepts de base ont été compris et mémorisés. Les résultats aux questions du ePractice sont enregistrés pour afficher en final le taux de réussite. Si le taux de réussite n'est pas au niveau attendu, le stagiaire peut reprendre le ePractice.

Un formulaire de feedback est aussi intégré dans la session pour permettre au stagiaire de rendre compte à son entreprise comme demandé par le règlement et / ou nous faire leur feedback si besoin. Ce formulaire devrait être imprimé avant le début de la formation pour pouvoir prendre les notes au fur et à mesure.

Le certificat qui peut être émis après la formation portera le temps passé sur chaque partie et le résultat obtenu au ePractice. Le stagiaire peut imprimer son certificat. A sa demande ou celle de son entreprise, nous pouvons aussi émettre une copie électronique et vous la transmettre. Cependant, nous ne conservons les stagiaires enregistrés que pour une durée maximale de 1 mois et, passé ce délai, le rapport de la formation ne sera plus accessible (en lien avec nos engagements vis à vis de la RGDP), sauf demande expresse par écrit de votre part.

Référentiels

Règlement (EU) 2018 1139

Règlement de la Commission (EU) 1321 2014

Règlement de la commission (EU) 2015 1088

Règlement de la commission (EU) 2015 1536

Règlement de la commission (EU) 2018 1142

Accessibilité aux personnes handicapées.

La formation est accessible en ligne et comprend illustrations et des explications orales.